

Transferts financiers du gouvernement du Québec au bénéfice des organismes municipaux

Année financière 2017-2018



MARS 2019

Ce document a été réalisé par la Direction de la fiscalité du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH).

Il est publié en version électronique à l'adresse suivante : www.MAMH.gouv.qc.ca.

ISBN : 978-2-550-83361-1(PDF)

Dépôt légal – 2019

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Bibliothèque et Archives Canada

Tous droits réservés. La reproduction de ce document par quelque procédé que ce soit et sa traduction, même partielles, sont interdites sans l'autorisation des Publications du Québec.

© Gouvernement du Québec, ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, 2019.

AVANT-PROPOS

À la suite des recommandations émises par la Commission de révision permanente des programmes dans son deuxième rapport rendu public le 31 août 2016, le Comité permanent de la révision des programmes a confié à la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation le mandat de réaliser et de rendre publique annuellement une mise à jour des transferts financiers du gouvernement du Québec au bénéfice des municipalités.

L'inventaire des transferts présentés dans cette publication a été réalisé par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) à partir de données recueillies par le Contrôleur des finances pour les années financières gouvernementales 2016-2017 et 2017-2018. De plus, le traitement des données s'est appuyé sur la collaboration de l'ensemble des ministères et organismes concernés, qui ont répondu aux demandes de renseignements du MAMH concernant les programmes de transfert sous leur responsabilité.

Table des matières

NOTES EXPLICATIVES.....	7
Méthodologie.....	8
Définitions.....	12
Révision de certaines données - année financière 2016-2017.....	13
TRANSFERTS FINANCIERS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX	15
Sommaire des transferts aux organismes municipaux.....	16
Transferts par entité.....	17
Transferts par catégorie.....	17
Mesures à caractère fiscal et quasi fiscal.....	18
Transferts par portefeuille.....	19
Affaires municipales et Occupation du territoire.....	20
Fonds de développement des territoires.....	22
Agriculture, Pêcheries et Alimentation.....	23
Conseil du trésor et Administration gouvernementale.....	24
Société québécoise des infrastructures.....	24
Conseil exécutif.....	25
Culture et Communications.....	26
Fonds du patrimoine culturel québécois.....	26
Développement durable, Environnement et Lutte contre les changements climatiques.....	28
Fonds de protection de l'environnement et du domaine hydrique de l'état.....	28
Fonds vert.....	29
Éducation et Enseignement supérieur.....	33
Fonds pour le développement du sport et de l'activité physique.....	33
Énergie et Ressources naturelles.....	35
Fonds des ressources naturelles.....	35
Famille.....	36
Finances.....	37
Société de financement des infrastructures locales du Québec.....	37
Forêts, Faune et Parcs.....	39
Fonds des ressources naturelles – Volet aménagement durable du territoire forestier.....	39
Immigration, Diversité et Inclusion.....	41
Justice.....	42
Relations internationales et Francophonie.....	43

Santé et Services sociaux	44
Sécurité publique	45
Transports, Mobilité durable et Électrification des transports	46
Fonds des réseaux de transport terrestre	47
Agence métropolitaine de transport.....	48
Travail, Emploi et Solidarité sociale	49
Commission de la Capitale nationale du Québec	49
Fonds de développement du marché du travail	49
Fonds québécois d'initiatives sociales	49

NOTES EXPLICATIVES

Méthodologie

Transferts en provenance des ministères, organismes budgétaires et fonds spéciaux

L'inventaire des transferts en provenance des ministères, des organismes budgétaires et des fonds spéciaux a été réalisé à partir des données recueillies par le Contrôleur des finances pour établir les Comptes publics du gouvernement du Québec des années financières 2016-2017 et 2017-2018. Ces données sont constituées de l'ensemble des transactions identifiées comme des dépenses de transfert visant des organismes municipaux inscrites au système gouvernemental de solutions d'affaires en gestion intégrée des ressources (SAGIR). L'extraction des données a donc été effectuée par le Contrôleur des finances qui a, de plus, constitué des fichiers distincts pour chacun des ministères, organismes et fonds spéciaux. Par la suite, ces fichiers ont été transmis par le Contrôleur des finances aux ministères, organismes et fonds spéciaux concernés. Une fois validés, ces fichiers ont été transmis au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) par chacun des ministères, organismes et fonds spéciaux concernés sous forme d'une présentation ventilée par entité, programme, bénéficiaire et catégorie de toutes les dépenses comptabilisées au système SAGIR dans la supercatégorie «transfert».

Taxe de vente du Québec

Depuis 2014, le remboursement de la taxe de vente du Québec (TVQ) a cessé de prendre la forme d'un transfert inconditionnel et il est désormais alloué selon les modalités du régime général de la TVQ, soit un traitement identique à la taxe sur les produits et services (TPS).

Les remboursements de la TVQ pour les années 2016-2017 et 2017-2018 ont été compilés par le ministère des Finances du Québec à partir des données transmises par Revenu Québec et à l'aide de la liste des organismes municipaux considérés dans cet inventaire, telle qu'établie par le MAMH. Rappelons que dans les éditions précédentes de l'inventaire (pour les années 2014-2015 à 2016-2017), le MAMH avait estimé les remboursements de la TVQ à partir des rapports sur les remboursements fédéraux additionnels de la taxe sur les produits et services et de la taxe de vente harmonisée aux municipalités. Ce changement méthodologique a entraîné une révision du montant du remboursement de la TVQ pour l'année 2016-2017 qui a été réduit de 401 816 k\$ (inventaire 2016-2017) à 392 232 k\$ (présent inventaire).

Transferts en provenance des organismes autres que budgétaires

Aux transferts en provenance des ministères, organismes budgétaires et fonds spéciaux s'ajoutent ceux versés par six organismes autres que budgétaires. Les transferts effectués par la Société de financement des infrastructures locales du Québec (SOFIL) sont aussi inscrits au système SAGIR. Comme pour les transferts en provenance des ministères, l'extraction des données a été effectuée par le Contrôleur des finances, qui a ensuite transmis un fichier à la SOFIL. Ce n'est qu'une fois validé par la SOFIL que le fichier a été transmis au MAMH. Toutefois, les montants des transferts versés par la Société québécoise de récupération et de recyclage, par l'Agence métropolitaine de transport et par la Commission de la capitale nationale du Québec ont été recueillis directement auprès de ces organismes par le MAMH. Enfin, les montants des transferts tenant lieu de taxes versés par la Société québécoise des infrastructures ont été calculés par la Direction des programmes fiscaux du MAMH.

Organismes municipaux

Les organismes municipaux considérés par le MAMH dans le présent inventaire comprennent tous les organismes tenus en vertu de leur loi respective de transmettre leur rapport financier au MAMH⁽¹⁾. Ainsi, les organismes municipaux (incluant les organismes compris dans leur périmètre comptable) considérés dans cet inventaire sont les suivants :

- **les municipalités locales constituées selon les régimes municipaux généraux, soit celles régies par le Code municipal du Québec ou par la Loi sur les cités et villes;**
- **les municipalités régionales de comté;**
- **les centres locaux de développement;**
- **les communautés métropolitaines de Montréal et de Québec;**
- **les régies intermunicipales;**
- **les sociétés de transport en commun;**
- **l'Autorité régionale de transport métropolitain;**
- **le Réseau de transport métropolitain;**
- **le Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James régi par la Loi instituant le Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James et par la Loi sur les cités et villes.**

1- Tous les organismes tenus à cette application, selon les adaptations nécessaires de l'article 105.2 de la Loi sur les cités et villes (L.R.Q., c. C-19) ou de l'article 176.2 du Code municipal du Québec, soit : les municipalités locales, en vertu de l'article 105.2 de la Loi sur les cités et villes (L.R.Q., c. C-19) ou de l'article 176.2 du Code municipal du Québec (L.R.Q., c. C-27.1), les municipalités régionales de comté, en vertu de l'article 176.2 du Code municipal du Québec (L.R.Q., c. C-27.1), les régies intermunicipales, en vertu de l'article 468.51 de la Loi sur les cités et villes (L.R.Q., c. C-19) et de l'article 620 du Code municipal du Québec (L.R.Q., c. C-27.1), les conseils intermunicipaux de transport, en vertu de l'article 10 de la Loi sur les conseils intermunicipaux de transport dans la région de Montréal (L.R.Q., c. C-60.1); cette dernière Loi a été abolie le 1^{er} juin 2017), les sociétés de transport en commun, en vertu de l'article 139 de la Loi sur les sociétés de transport en commun (L.R.Q., c. S-30.01), la Communauté métropolitaine de Montréal, en vertu de l'article 209 de la Loi sur la Communauté métropolitaine de Montréal (L.R.Q., c. C-37.01), la Communauté métropolitaine de Québec, en vertu de l'article 196 de la Loi sur la Communauté métropolitaine de Québec (L.R.Q., c. C-37.02), l'Autorité régionale de transport métropolitain, en vertu de l'article 101 de la Loi sur l'Autorité régionale de transport métropolitain (L.R.Q., A-33.3), le Réseau de transport métropolitain, en vertu de l'article 68 de la Loi sur le Réseau de transport métropolitain.

Étant donné que les organismes municipaux considérés comme des bénéficiaires des transferts gouvernementaux dans les Comptes publics du gouvernement du Québec ne

correspondent pas tout à fait aux organismes municipaux considérés par le MAMH dans le présent inventaire, des ajustements ont été apportés aux données extraites du système SAGIR par le Contrôleur des finances.

Les bénéficiaires inclus dans la catégorie «municipalités» dans les Comptes publics sont les suivants :

- les municipalités constituées en vertu d'une loi générale ou spéciale, telles qu'un arrondissement, un canton, des cantons unis, une cité, une municipalité, une paroisse, un village, un **village nordique**, une ville;
- les organismes dont la majorité des membres ou la majorité des membres du conseil d'administration est nommée par une ou plusieurs municipalités tels qu'une bibliothèque municipale, un camping municipal, **un office municipal d'habitation (OMH)**;
- les organismes mandataires des municipalités au sens de la Loi sur les régimes de retraite des élus municipaux (L.R.Q., c. R-9.3); les organismes supramunicipaux au sens de la Loi sur les régimes de retraite des élus municipaux (L.R.Q., c. R-9.3), tels qu'une communauté métropolitaine, une municipalité régionale de comté (MRC), une régie intermunicipale, une société intermunicipale de transport, un conseil intermunicipal de transport;
- les organismes dont la majorité des membres ou la majorité des membres du conseil d'administration est nommée par un organisme supramunicipal au sens de la Loi sur les régimes de retraite des élus municipaux (L.R.Q., c. R-9.3);
- **une société d'économie mixte** constituée conformément à la Loi sur les sociétés d'économie mixte dans le secteur municipal (L.R.Q., c. S-25.01) et **un organisme analogue constitué conformément à une loi d'intérêt privé**, notamment les personnes morales constituées en vertu des chapitres 56, 61 et 69 des lois de 1994, du chapitre 84 des lois de 1995 et du chapitre 47 des lois de 2004;
- **l'Administration régionale crie et l'Administration régionale Kativik et les organismes qui leur sont rattachés, si leur adresse civique est comprise dans le territoire de l'Administration régionale crie ou de l'Administration régionale Kativik**, exception faite des établissements publics visés par la Loi sur les services de santé et les services sociaux pour les autochtones cris (L.R.Q., c. S-5) et des institutions d'enseignement régis par la Loi sur l'instruction publique pour les autochtones cris, inuits et naskapis (L.R.Q., c. I-14);
- **un conseil de bande et une nation**.

Les organismes municipaux qui ne sont pas considérés dans le présent inventaire sont soulignés dans les paragraphes qui précèdent. Il s'agit, en résumé, des offices municipaux d'habitation, des sociétés d'économie mixte, des villages nordiques et des communautés autochtones.

Année financière et comptabilisation des transferts

L'année financière des organismes municipaux s'étend du 1^{er} janvier au 31 décembre et celle du gouvernement du Québec du 1^{er} avril au 31 mars. Cette différence explique en partie l'écart observé entre le total des transferts présenté au tableau *Sommaire des transferts financiers aux organismes municipaux* et le total des transferts rapporté dans

la publication *Données regroupées de l'ensemble du secteur municipal*, établie à partir des rapports financiers des organismes municipaux et diffusée sur le site Web du MAMH. Parmi les autres différences expliquant cet écart, mentionnons les transferts provenant du gouvernement fédéral et les sommes à recevoir à la fin de l'année financière à titre d'engagement du gouvernement du Québec, qui sont inclus dans les montants de transfert constatés dans les rapports financiers des organismes municipaux, ainsi que les remboursements de la TVQ et les compensations tenant lieu de taxes, qui ne sont pas considérées comme des transferts dans les rapports financiers municipaux.

Arrondissements des valeurs

Les montants indiqués dans les tableaux des transferts ont été arrondis au millier de dollars près. Pour cette raison, l'addition des montants peut ne pas correspondre au total indiqué.

Autres renseignements

Certaines données de l'année financière 2016-2017 ont été retraitées afin de tenir compte de modifications comptables ou encore reclassées pour les rendre conformes à la structure des portefeuilles et des programmes du Budget de dépenses 2017-2018. Les principales modifications apportées aux structures de programmes sont présentées aux pages 8 et 9 du *Budget de dépenses 2017-2018 – Crédits des ministères et organismes*.

Autres modifications à la structure de programmes

La structure de présentation du Budget de dépenses 2017-2018 incorpore également d'autres modifications de nature administrative, des changements de dénomination ainsi que des retraits, ajouts, subdivisions ou fusions de programmes ou d'éléments de programmes à divers portefeuilles.

Le cas échéant, les données comparatives 2016-2017 ont été reclassées pour en assurer la cohérence.

De plus, cet inventaire conserve la même dénomination que celle utilisée dans les Comptes publics 2017-2018, aucune modification n'ayant été apportée à la suite des changements annoncés à la composition du Conseil des ministres le 18 octobre 2019.

Définitions

Les transferts répertoriés dans ce document sont regroupés selon les catégories suivantes.

Mesures à caractère fiscal et quasi fiscal

Les mesures à caractère fiscal et quasi fiscal regroupent les sommes versées par le gouvernement aux organismes municipaux, par exemple en guise de remboursement de certaines de leurs dépenses, et ne constituent pas des transferts financés à partir des crédits budgétaires des ministères. La mesure à caractère fiscal la plus importante est le remboursement de la taxe de vente du Québec payée par les organismes municipaux.

Dépenses de transfert

Les dépenses de transfert sont effectuées dans le but de fournir aux organismes municipaux bénéficiaires un soutien financier sous différentes formes. Ces dépenses ne constituent pas pour le gouvernement des acquisitions directes de biens et de services, ni des sommes accordées en vue d'obtenir un rendement, comme cela serait le cas s'il s'agissait d'un placement, ni des sommes pour lesquelles le gouvernement s'attend à obtenir un remboursement ultérieurement, comme dans le cas des prêts. Les dépenses de transfert sont réparties entre les transferts inconditionnels et les transferts conditionnels.

Transferts conditionnels⁽¹⁾

Les transferts conditionnels incluent des transferts de fonctionnement et des transferts d'investissement. Les transferts conditionnels sont destinés à financer des services ou des activités spécifiques. Pour obtenir ces transferts, les organismes municipaux bénéficiaires doivent généralement présenter des demandes démontrant le respect de certains critères et rendre des comptes sur l'affectation des sommes. Certaines mesures ou programmes visent toutefois à soutenir l'offre par les municipalités de services dans des domaines relevant des missions des ministères concernés et destinée à leur clientèle.

Transferts inconditionnels⁽¹⁾

Les transferts inconditionnels ne comportent aucune condition quant à l'usage des sommes versées et ils ne sont pas alloués pour des services spécifiques.

¹ Le Manuel de la présentation de l'information financière municipale (MPIFM) utilise les termes «Transferts de droit» plutôt que «Transferts inconditionnels» et «Transferts relatifs à des ententes de partage de frais et autres transferts – Fonctionnement et Transferts relatifs à des ententes de partage de frais et autres transferts – Investissement» au lieu de «Transferts conditionnels» (MPIFM : chapitre 2, pages 2-16 à 2-22). Notons, par ailleurs, que les Comptes publics ne font aucune distinction entre les transferts conditionnels et inconditionnels.

Révision de certaines données - année financière 2016-2017

Remboursement de la TVQ (p.17)

Le montant du remboursement de la TVQ pour l'année 2016-2017 a été révisé comme expliqué à la p. 8 de cet inventaire. Cela a entraîné une réduction de 9 584 k\$ du montant total des mesures à caractère fiscal et quasi fiscal et du montant total des transferts.

Transferts de la SOFIL (p.37)

Le montant des transferts accordés en 2016-2017 par la Société de financement des infrastructures locales (SOFIL) a été rehaussé de 4 215 k\$. Le montant de 93 820 k\$, qui correspond aux droits d'immatriculation additionnels sur les véhicules munis d'un moteur de forte cylindrée versée par la Société d'assurance automobile du Québec à la SOFIL en 2016-2017, est conforme au montant constaté dans le rapport annuel de gestion 2017-2018 de la SOFIL.

Transferts du ministère du Travail, de l'Emploi et la Solidarité sociale (p.50)

Le total des transferts accordés par le ministère du Travail, de l'Emploi et la Solidarité sociale a été rehaussé de 5 000 k\$ pour tenir compte du montant octroyé à la Ville de Québec en 2016-2017 par la Commission de la capitale nationale.

Sommaire des changements

(en milliers de dollars)		Montant des transferts 2016-2017		Ajout (déduction)	
		Inventaire 2016- 2017 ^{révisé}	Inventaire 2016-2017		
<u>Mesures à caractère fiscal et quasi fiscal</u>					
	Remboursement de la TVQ	p.18	392 232	401 816	(9 584)
<u>Transferts par portefeuille</u>					
	Finance - Société de financement des infrastructures locales du Québec				
	Droits sur les véhicules munis d'un moteur de forte cylindrée - Droit d'acquisition	p.37	93 820	89 605	4 215
	Travail, Emploi et Solidarité sociale				
	Commission de la capitale nationale du Québec	p.50	5 000	0	5 000
	Total - Transferts financiers du gouvernement du Québec au bénéfice des organismes municipaux	p.16 p.17	2 964 588	2 964 958	(370)

TRANSFERTS FINANCIERS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX

Sommaire des transferts aux organismes municipaux

(en milliers de dollars)

	2017-2018	2016-2017
Mesures à caractère fiscal et quasi fiscal	697 070	632 893
Transferts par portefeuille		
Affaires municipales et Occupation du territoire	1 277 184	1 126 145
Agriculture, Pêcheries et Alimentation	493	202
Conseil du trésor et Administration gouvernementale	87 043	84 590
Conseil exécutif	28	22
Culture et Communications	62 842	59 846
Développement durable, Environnement et Lutte contre les changements climatiques	195 075	75 738
Économie, Science et Innovation	13 377	2 786
Éducation et Enseignement supérieur	27 154	23 370
Énergie et Ressources naturelles	2 293	3 072
Famille	1 526	1 845
Finances	73 441	94 070
Forêts, Faune et Parcs	8 112	6 819
Immigration, Diversité et Inclusion	17 286	2 913
Justice	1	-
Relations internationales et Francophonie	21	1
Santé et Services sociaux	86	109
Sécurité publique	51 915	25 675
Transports, Mobilité durable et Électrification des transports	1 165 145	775 522
Travail, Emploi et Solidarité sociale	46 619	48 971
Total - programmes et fonds spéciaux	3 029 643	2 331 696
Total des transferts ⁽¹⁾	3 726 713	2 964 588

Note 1 – Voir à la p.13 la section Révision de certaines données – année financière 2016-2017.

Sommaire des transferts aux organismes municipaux

(en milliers de dollars)

Transferts par entité

(en milliers de dollars)

	2017-2018	2016-2017
Mesures à caractère fiscal et quasi fiscal	697 070	632 893
Distribution par entité		
Ministères	1 532 415	1 235 729
Fonds spéciaux	1 301 798	867 568
Organismes non budgétaires	195 430	228 397
Total des transferts	3 726 713	2 964 588

Transferts par catégorie

(en milliers de dollars)

	2017-2018	2016-2017
Mesures à caractère fiscal et quasi fiscal	697 070	632 893
Transferts Inconditionnels	664 681	649 233
Transferts conditionnels		
Fonctionnement	1 083 659	777 279
Investissement - Service de dette	934 438	777 758
Investissement - Comptant	346 865	127 424
Total des transferts conditionnels	2 364 962	1 682 461
Total des transferts	3 726 713	2 964 588

Mesures à caractère fiscal et quasi fiscal

(en milliers de dollars)

	2017-2018	2016-2017
Remboursement de la TVQ ⁽¹⁾	450 337	392 232
Compensation pour la collecte sélective des matières recyclables	139 025	140 536
Compensation pour la perte des droits sur les divertissements	9 060	32 067
Majoration de 1,5 ¢ le litre de la taxe sur les carburants applicable au territoire de l'Agence métropolitaine de Montréal ⁽²⁾	22 911	47 473
Majoration de 3,0 ¢ le litre de la taxe sur les carburants applicable au territoire de l'Autorité régionale de transport métropolitain ⁽³⁾	55 548	-
Remboursement de la taxe sur les carburants pour les transporteurs en commun	20 189	20 585
Total des mesures à caractère fiscal et quasi fiscal	697 070	632 893

Note 1 – Le taux de remboursement de la TVQ est de 50 % depuis 2015 suite à la conclusion du *Pacte fiscal transitoire concernant les transferts financiers aux municipalités pour 2015 et une nouvelle gouvernance régionale*. Revenu Québec rembourse la TVQ payée par les organismes municipaux dans le cadre de leurs activités exonérées de la taxe de vente.

Note 2 – Un montant additionnel de 1,5 ¢ par litre d'essence est perçu sur le territoire de l'Agence métropolitaine de transport (AMT) pour financer le transport en commun. Ce second montant est toutefois inclus dans les transferts conditionnels de l'AMT (2017-2018 : 29 946 k\$; 2016-2017 44 987 k\$), alors que le montant de 1,0 ¢ par litre d'essence prélevé dans la région administrative de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine, pour financer le transport en commun de la région, est inclus dans les transferts conditionnels du Fonds des réseaux de transport terrestre (2017-2018 : 987 k\$; 2016-2017 : 1 100 k\$).

Note 3 - En 2016, le gouvernement a réformé l'organisation et la gouvernance du transport collectif dans la région métropolitaine de Montréal. Cette réforme a mené à la création de l'Autorité régionale de transport métropolitain (ARTM) et du Réseau de transport métropolitain (RTM, portant également le nom commercial d'EXO) en date du 1^{er} juin 2017. Ces deux nouveaux organismes ont remplacé l'AMT et les Conseils intermunicipaux de transport (CIT) qui ont été dissous à la même date.

Transferts par portefeuille

Affaires municipales et Occupation du territoire

(en milliers de dollars)

	2017-2018	2016-2017
Dépenses de transfert par programme et catégorie		
Transferts inconditionnels		
Fonctionnement		
Programme 3 – Compensations tenant lieu de taxes et aide financière aux municipalités		
Compensation financière pour les équipements antipollution	44	163
Compensation tenant lieu de taxes sur les immeubles des réseaux de la santé et des services sociaux ainsi que de l'éducation	447 233	434 642
Compensation tenant lieu de taxes sur les immeubles gouvernementaux et des organisations internationales	24 718	24 199
Mesures financières du partenariat fiscal	105 643	105 640
Total du programme 3	577 638	564 643
Total des transferts inconditionnels	577 638	564 643
Transferts conditionnels		
Fonctionnement		
Programme 1 – Développement des territoires		
Fonds conjoncturel de développement	394	648
Fonds d'appui au rayonnement des régions	4 268	-
Autres	3 119	625
Total du programme 1	7 781	1 273
Programme 3 – Compensations tenant lieu de taxes et aide financière aux municipalités		
Aide aux municipalités reconstituées	405	510
Entente sur la gouvernance dans le territoire d'Eeyou Istchee Baie-James	600	900
Soutien au déficit actuariel des régimes de retraite de la Ville de Québec	1 598	1 565
Autres	63 218	15 431
Total du programme 3	65 821	18 406
Programme 4 – Administration générale		
Autres	64	39
Total du programme 4	64	39
Programme 5 – Promotion et développement de la région métropolitaine		
Entente-cadre pour la reconnaissance du statut particulier de la métropole	82 000	49 000
Fonds d'initiative et de rayonnement de la métropole	588	238
Mise en œuvre du plan métropolitain d'aménagement et de développement de la Communauté métropolitaine de Montréal	-	9 298
Soutien au déficit actuariel des régimes de retraite de la Ville de Montréal	22 986	22 827
Autres	48 182	-
Total du programme 5	153 755	81 363

Affaires municipales et Occupation du territoire (suite)

(en milliers de dollars)

	2017-2018	2016-2017
Investissement		
Immobilisations – Service de dette		
Programme 1 – Développement des territoires		
Communautés rurales branchées	827	910
Villages branchés du Québec	3 705	4 834
Total du programme 1	4 532	5 744
Programme 2 – Modernisation des infrastructures municipales		
Fonds pour l'eau potable et le traitement des eaux usées	7	-
Infrastructures Québec - Municipalités	108 092	105 195
Parachèvement des programmes en infrastructures municipales	97 627	106 721
Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec	50 051	41 598
Programme des Fonds Chantiers Canada-Québec	47 910	42 764
Programme issu du Plan d'action économique du Canada	48 275	48 212
Total du programme 2	351 962	344 490
Programme 5 – Promotion et développement de la région métropolitaine		
Fonds d'initiative et de rayonnement de la métropole	1 636	1 666
Total du programme 5	1 636	1 666
Immobilisations – Comptant		
Programme 1 - Développement des territoires		
Fonds conjoncturel de développement	717	-
Fonds d'appui au rayonnement des régions	5 642	-
Autres	609	-
Total du programme 1	6 968	-
Programme 2 – Modernisation des infrastructures municipales		
Fonds pour l'eau potable et le traitement des eaux usées	206	-
Infrastructures Québec – Municipalités	3 277	3 148
Programme d'Infrastructures municipales d'eau	101	140
Programme des Fonds Chantiers Canada-Québec	109	377
Autres	1 720	-
Total du programme 2	5 413	3 665
Autres investissements – Service de dette		
Programme 3 – Compensations tenant lieu de taxes et aide financière aux municipalités		
Mise en œuvre du plan métropolitain d'aménagement et de développement de la Communauté métropolitaine de Québec	420	2 500
Autres	8 000	-
Total du programme 3	8 420	2 500
Total des transferts conditionnels	606 352	459 146
Total des transferts de programmes ⁽¹⁾	1 183 991	1 023 790

Note 1 – Voir à la page suivante.

Affaires municipales et Occupation du territoire (suite)

(en milliers de dollars)

	2017-2018	2016-2017
Fonds de développement des territoires		
Transferts conditionnels		
Fonctionnement	93 194	102 355
Total – Fonds de développement des territoires	93 194	102 355
Total des transferts – AFFAIRES MUNICIPALES ET OCCUPATION DU TERRITOIRE	1 277 184	1 126 145

Note 1 – En 2017-2018, le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire a versé une somme additionnelle totalisant 130 685 \$ (2016-2017 : 125 229 k\$) à des bénéficiaires identifiés comme étant des municipalités dans les Comptes publics du gouvernement du Québec, mais non considérés comme des organismes municipaux dans cet inventaire.

	2017-2018	2016-2017
Comptes publics – Total des transferts du portefeuille des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire	1 314 676	1 149 019
Montants non considérés dans cet inventaire		
Programme 7 – Offices municipaux d'habitation	(100 208)	(97 158)
Programme 2 – Villages nordiques	(18 585)	(17 520)
Autres transferts aux municipalités	(11 892)	(10 551)
Total des transferts de programmes aux organismes municipaux*	1 183 991	1 023 790

*Des écritures d'ajustement d'un montant de 6 082 k\$ ont été enregistrées en fin de période 2017-2018 (montant non redistribué par bénéficiaire) (2016-2017 : 10 127 k\$).

Ventilation par programme	2017-2018			2016-2017	
	Fonctionnement	Investissement		Total	Total
		Service de dette	Comptant		
Programme 1 – Développement des territoires	7 781	4 532	6 968	19 281	7 017
Programme 2 – Modernisation des infrastructures municipales	-	351 962	5 413	357 375	348 155
Programme 3 – Compensations tenant lieu de taxes et aide financière aux municipalités	643 460	8 420	-	651 880	585 550
Programme 4 – Administration générale	64	-	-	64	39
Programme 5 – Promotion et développement de la région métropolitaine	153 755	1 636	-	155 391	83 029
Total des transferts de programmes	805 060	366 550	12 380	1 183 991	1 023 790
Fonds de développement des territoires	93 194	-	-	93 194	102 355
Total des transferts – AFFAIRES MUNICIPALES ET OCCUPATION DU TERRITOIRE	898 254	366 550	12 380	1 277 184	1 126 145

Agriculture, Pêcheries et Alimentation

(en milliers de dollars)

	2017-2018	2016-2017
Dépenses de transfert par programme et catégorie		
Transferts conditionnels		
Fonctionnement		
Programme 1 – Développement des entreprises bioalimentaires, formation et qualité des aliments		
Appui au développement des entreprises des pêches et aquacoles	126	36
Appui au développement en région	366	160
Appui au secteur de la transformation	-	2
Autres	1	4
Total du programme 1	493	202
Total des transferts conditionnels	493	202
Total des transferts de programmes ⁽¹⁾	493	202
Total des transferts – AGRICULTURE, PÊCHERIES ET ALIMENTATION	493	202

Note 1 – En 2017-2018, le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation a versé, dans le cadre de son programme 1, une somme additionnelle de 72 k\$ (2016-2017 : 0 k\$) à un bénéficiaire identifié comme étant une municipalité dans les Comptes publics du gouvernement du Québec, mais non considéré comme un organisme municipal dans cet inventaire.

	2017-2018	2016-2017
Comptes publics – Total des transferts du portefeuille de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation aux municipalités	516	202
Montant additionnel ajouté par le Ministère	49	-
	565	202
Autres transferts aux municipalités	(72)	-
Total des transferts de programmes aux organismes municipaux	493	202

Ventilation par programme

	2017-2018			2016-2017
	Fonctionnement	Investissement		Total
		Service de dette	Comptant	Total
Programme 1 – Développement des entreprises bioalimentaires, formation et qualité des aliments	493	-	-	493
Total des transferts – AGRICULTURE, PÊCHERIES ET ALIMENTATION	493	-	-	493

Conseil du trésor et Administration gouvernementale

(en milliers de dollars)

	2017-2018	2016-2017
Transferts Conditionnels		
Fonctionnement		
Programme 1 – Soutien au Conseil du trésor		
Autres	3	-
Total du programme 1	3	-
Total des transferts de programme ⁽¹⁾	3	-

Société québécoise des infrastructures

Transferts inconditionnels		
Fonctionnement		
Compensations tenant lieu de taxes	87 040	84 590
Total des transferts inconditionnels ⁽¹⁾	87 040	84 590
Total des transferts – SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE DES INFRASTRUCTURES	87 040	84 590
Total des transferts – CONSEIL DU TRÉSOR ET ADMINISTRATION GOUVERNEMENTALE	87 043	84 590

Note 1 – En 2017-2018, aucune autre somme en provenance du programme 1 du portefeuille du Conseil du Trésor et de l'Administration gouvernementale n'a été versée à un bénéficiaire identifié comme étant une municipalité dans les Comptes publics du gouvernement du Québec et qui n'est pas considéré comme un organisme municipal dans cet inventaire.

Note 2 – La Société québécoise des infrastructures a pour mission de soutenir les organismes publics dans la gestion de leurs projets d'infrastructure publique et de gérer un parc immobilier qui répond aux besoins des ministères et des organismes en leur fournissant des services de construction, d'exploitation et de gestion immobilière. Ce transfert représente le montant de la compensation tenant lieu de taxes sur les immeubles imposables que la Société est tenue de verser aux municipalités locales en vertu de l'article 255 de la Loi sur la fiscalité municipale.

	2017-2018	2016-2017
Comptes publics – Total des transferts du portefeuille du Conseil du trésor et Administration gouvernementale	3	-
Autres transferts aux municipalités	-	-
Total des transferts de programmes aux organismes municipaux	3	-

Ventilation par programme

	2017-2018			2016-2017	
	Fonctionnement	Investissement		Total	Total
	Service de dette	Comptant	Total	Total	Total
Programme 1 – Soutien au Conseil du trésor	3	-	-	3	-
Total des transferts de programmes	3	-	-	3	-
SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE DES INFRASTRUCTURES	87 040	-	-	87 040	84 590
Total des transferts – CONSEIL DU TRÉSOR	87 043	-	-	87 043	84 590

Conseil exécutif

(en milliers de dollars)

	2017-2018	2016-2017
Dépenses de transfert par programme et catégorie		
Transferts conditionnels		
Fonctionnement		
Programme 2 – Services de soutien auprès du premier ministre et du Conseil exécutif		
Autres	16	13
Total du programme 2	16	13
Programme 3 – Affaires intergouvernementales canadiennes		
Autres	2	1
Total du programme 3	2	1
Programme 4 – Affaires autochtones		
Projets ponctuels autochtones	5	8
Autres	2	1
Total du programme 4	7	9
Programme 6 – Accès à l'information et Réforme des institutions démocratiques		
Autres	4	-
Total du programme 6	4	-
Total des transferts conditionnels	28	22
Total des transferts de programmes ⁽¹⁾	28	22
Total des transferts – CONSEIL EXÉCUTIF	28	22

Note 1 – En 2017-2018, le Conseil exécutif a versé une somme additionnelle totalisant 223 647 k\$ (2016-2017 : 219 975 k\$) à des bénéficiaires identifiés comme étant des municipalités dans les Comptes publics du gouvernement du Québec, mais non considérés comme des organismes municipaux dans cet inventaire.

	2017-2018	2016-2017
Comptes publics – Total des transferts du portefeuille du Conseil exécutif aux municipalités	223 675	219 997
Montants non considérés dans cet inventaire		
Programme 4 – Entente avec la nation crie	(115 486)	(112 449)
Programme 4 – Financement global de l'Administration régionale Kativik	(66 431)	(63 153)
Programme 4 – Financement global des villages nordiques	(16 642)	(15 809)
Autres transferts aux municipalités	(25 087)	(28 564)
Total des transferts de programmes aux organismes municipaux	28	22

Ventilation par programme	2017-2018			2016-2017	
	Fonctionnement	Investissement		Total	Total
		Service de dette	Comptant		
Programme 2 – Services de soutien auprès du premier ministre et du Conseil exécutif	16	-	-	16	13
Programme 3 – Affaires intergouvernementales canadiennes	2	-	-	2	1
Programme 4 – Affaires autochtones	7	-	-	7	9
Programme 6 – Accès à l'information et Réforme des institutions démocratiques	4	-	-	4	-
Total des transferts – CONSEIL EXÉCUTIF	28	-	-	28	22

Culture et Communications

(en milliers de dollars)

	2017-2018	2016-2017
Dépenses de transfert par programme et catégorie		
Transferts conditionnels		
Fonctionnement		
Programme 2 - Soutien à la culture, aux communications et aux sociétés d'État		
Aide aux immobilisations	9 062	5 101
Autres interventions particulières en culture et en communications	263	11
Bibliothèque et Archives nationales du Québec - programmes d'aide	6	8
Total du programme 2	9 330	5 120
Programme 3 - Charte de la langue française		
Promotion et diffusion de la langue française	-	52
Total du programme 3	-	52
Investissement		
Immobilisations – Service de dette		
Programme 2 - Soutien à la culture, aux communications et aux sociétés d'État		
Aide aux immobilisations	45 947	48 916
Total du programme 2	45 947	48 916
Total des transferts conditionnels	55 277	54 088
Total des transferts de programmes ⁽¹⁾	55 277	54 088
Fonds du patrimoine culturel québécois		
Transferts conditionnels		
Fonctionnement	5 059	3 292
Investissement		
Immobilisations – Service de dette	2 506	2 466
Total – Fonds du patrimoine culturel québécois ⁽²⁾	7 565	5 758
Total des transferts – CULTURE ET COMMUNICATIONS	62 842	59 846

Note 1 – En 2017-2018, le ministère de la Culture et des Communications a versé une somme additionnelle totalisant 505 k\$ (2016-2017 : 329 k\$) à des bénéficiaires identifiés comme étant des municipalités dans les Comptes publics du gouvernement du Québec, mais non considérés comme des organismes municipaux dans cet inventaire.

	2017-2018	2016-2017
Comptes publics – Total des transferts du portefeuille de la Culture et des Communication aux municipalités	55 782	54 417
Montants non considérés dans cet inventaire		
Programme 2 – Aide aux immobilisations	(505)	(329)
Total des transferts de programmes aux organismes municipaux	55 277	54 088

Note 2 – Le Fonds du patrimoine culturel québécois vise à donner les moyens de préserver les témoins d'une histoire riche et unique, au bénéfice des générations présentes et futures.

Culture et Communications (suite)

(en milliers de dollars)

Ventilation par programme	2017-2018			2016-2017
	Fonctionnement	Investissement		Total
		Service de dette	Comptant	
Programme 2 – Soutien à la culture, aux communications et aux sociétés d'État	9 330	45 947		55 277
Programme 3 – Charte de la langue française	-			52
Total des transferts de programmes	9 330			55 277
Fonds du patrimoine culturel québécois	5 059	2 506		7 565
Total des transferts – CULTURE ET COMMUNICATIONS	14 390	45 947		62 842

Développement durable, Environnement et Lutte contre les changements climatiques

(en milliers de dollars)

	2017-2018	2016-2017
Dépenses de transfert par programme et catégorie		
Transferts conditionnels		
Fonctionnement		
Programme 1 – Protection de l'environnement		
Assainissement de l'air	3 300	1 300
Programme ClimatSol	96	443
Autres	76 927	7
Total du programme 1	80 322	1 750
Investissement		
Immobilisation – Service de dette		
Programme 1 – Protection de l'environnement		
Programme ClimatSol	1 495	1 986
Programme de réhabilitation des terrains contaminés	3 798	4 346
Total du programme 1	5 293	6 333
Total des transferts conditionnels	85 615	8 082
Total des transferts de programmes ⁽¹⁾	85 615	8 082
Fonds de protection de l'environnement et du domaine hydrique de l'état		
Transferts conditionnels		
Fonctionnement		
Programme d'aide aux municipalités dévitalisées	28	-
Total – Fonds de protection de l'environnement et du domaine hydrique de l'état⁽²⁾	28	-

Notes 1 et 2 – Voir à la page suivante.

Développement durable, Environnement et Lutte contre les changements climatiques (suite)

(en milliers de dollars)

	2017-2018	2016-2017
Fonds vert		
Transferts conditionnels		
Fonctionnement		
Programme sur la redistribution aux municipalités des redevances pour l'élimination des matières résiduelles (Programme RMRÉMR)	75 976	67 484
Autres programmes	708	(291)
Total - fonctionnement	76 684	67 193
Investissement		
Immobilisation – Comptant		
Programme de traitement des matières organiques par biométhanisation et compostage	32 748	462
Total – Fonds vert ⁽³⁾	109 432	67 655
Total des transferts – DÉVELOPPEMENT DURABLE, ENVIRONNEMENT ET LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES	195 075	75 738

Note 1 – En 2017-2018, le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques a versé une somme additionnelle totalisant 120 k\$ (2016-2017 : 121 k\$) à des bénéficiaires identifiés comme étant des municipalités dans les Comptes publics du gouvernement du Québec, mais non considérés comme des organismes municipaux dans cet inventaire.

	2017-2018	2016-2017
Comptes publics – Total des transferts du portefeuille du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques aux municipalités	85 735	8 203
Montants non considérés dans cet inventaire		
Autres transferts aux municipalités	(120)	(121)
Total des transferts de programmes aux organismes municipaux	85 615	8 082

Note 2-Le Fonds de protection de l'environnement et du domaine hydrique de l'État vise, entre autres, à appuyer la réalisation de mesures favorisant le développement durable. Il sert notamment à financer des activités, des projets ou des programmes visant à stimuler l'innovation technologique, la recherche et le développement, l'acquisition de connaissances, l'amélioration des performances ainsi que la sensibilisation et l'éducation de la population.

Note 3 – Fonds vert

Source 2017-2018 : Fonds Vert - Liste des subventions par bénéficiaires en 2017-2018 (non audité).

Développement durable, Environnement et Lutte contre les changements climatiques (suite)

(en milliers de dollars)

Ventilation par programme	2017-2018			2016-2017	
	Fonctionnement	Investissement		Total	Total
		Service de dette	Comptant		
Programme 1 – Protection de l'environnement	80 322	5 293		85 615	8 082
Total des transferts de programmes	80 322	5 293		85 615	8 082
Fonds de protection de l'environnement et du domaine hydrique de l'état)	28	-		28	
Fonds vert	76 684	-	32 748	109 432	67 655
Total des transferts – DÉVELOPPEMENT DURABLE, ENVIRONNEMENT ET LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES	157 034	5 293	32 748	195 075	75 738

Économie, Science et Innovation

(en milliers de dollars)

	2017-2018	2016-2017
Dépenses de transfert par programme et catégorie		
Transferts conditionnels		
Fonctionnement		
Programme 1 – Développement de l'Économie, de la science et de l'Innovation		
Appui au développement des secteurs stratégiques et des créneaux d'excellence	228	184
Exportation	269	-
Soutien à l'entrepreneuriat et aide aux initiatives régionales	996	951
Soutien à l'innovation	21	-
Soutien au développement économique de la Ville de Montréal	10 000	-
Autres	361	86
Total du programme 1	11 876	1 221
Programme 4– Condition féminine		
Égalité entre les femmes et les hommes	1	8
Programme «À égalité pour décider»	-	12
Autres	-	45
Total du programme 4	1	66
Investissement		
Immobilisations – Service de dette		
Programme 1 - Développement de l'Économie, de la science et de l'Innovation		
Infrastructures de recherche et d'innovation	1 500	1 500
Total du programme 1	1 500	1 500
Total des transferts conditionnels	13 377	2 786
Total des transferts de programmes⁽¹⁾	13 377	2 786
Total des transferts – ÉCONOMIE, SCIENCE ET INNOVATION	13 377	2 786

Note 1 – En 2017-2018, le ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation a versé une somme additionnelle totalisant 3 963 k\$ (2016-2017 : 370 k\$) à des bénéficiaires identifiés comme étant des municipalités dans les Comptes publics du gouvernement du Québec, mais non considérés comme des organismes municipaux dans cet inventaire.

	2017-2018	2016-2017
Comptes publics – Total des transferts du portefeuille Économie, Science et Innovation	17 341	3 156
Montants non considérés dans cet inventaire	(3 963)	(370)
Total des transferts aux organismes municipaux	13 377	2 786

Économie, Science et Innovation (suite)

(en milliers de dollars)

Ventilation par programme	2017-2018			Total	2016-2017
	Fonctionnement	Investissement			Total
		Service de dette	Comptant		
Programme 1 – Développement de l'économie, de la science et de l'innovation	11 876	1 500	-	13 376	2 721
Programme 4 – Condition féminine	1	-	-	1	66
Total des transferts – ÉCONOMIE, SCIENCE ET INNOVATION	11 877	1 500	-	13 377	2 786

Éducation et Enseignement supérieur

(en milliers de dollars)

	2017-2018	2016-2017
Dépenses de transfert par programme et catégorie		
Transferts conditionnels		
Fonctionnement		
Programme 1 – Administration		
Autres	12	18
Total du programme 1	12	18
Programme 6 – Développement du loisir et du sport		
Promotion du loisir	360	348
Total du programme 6	360	348
Total des transferts conditionnels	372	366
Total des transferts de programmes ⁽¹⁾	372	366
 Fonds pour le développement du sport et de l'activité physique		
Investissement		
Immobilisations – Service de dette		
Programme de soutien aux installations sportives et récréatives (phase I, II et III)	23 728	21 012
Immobilisations – Comptant		
Programme de soutien aux installations sportives et récréatives (phase I, II et III)	3 054	1 992
Total – Fonds pour le développement du sport et de l'activité physique ⁽²⁾	26 781	23 004
Total des transferts – ÉDUCATION ET ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR	27 154	23 370

Note 1 – En 2017-2018, le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur a versé une somme additionnelle de 22 k\$ (2016-2017 : 11 k\$) à des bénéficiaires identifiés comme étant des municipalités dans les Comptes publics du gouvernement du Québec, mais non considérés comme des organismes municipaux dans cet inventaire.

	2017-2018	2016-2017
Comptes publics – Total des transferts du portefeuille de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur aux municipalités	394	377
Montants non considérés dans cet inventaire		
Autres transferts aux municipalités	(22)	(11)
Total des transferts de programmes aux organismes municipaux	372	366

Note 2 – Voir à la page suivante.

Éducation et Enseignement supérieur (suite)

(en milliers de dollars)

Note 2- Au cours de l'exercice 2017-2018, le Fonds pour le développement du sport et de l'activité physique a versé une somme additionnelle de 26 783 k\$ (2016-2017: 26 460 k\$) en lien avec le programme de soutien aux installations sportives et récréatives à des bénéficiaires autres que des organismes municipaux (Rapport annuel de gestion 2017-2018 du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur).

	2017-2018	2016-2017
Rapport annuel de gestion 2017-2018 du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur – Total de la subvention - Programme de soutien aux installations sportives et récréatives (phase I, II et III) et Programme de soutien pour le remplacement ou la modification des systèmes de réfrigération fonctionnant aux gaz R-12 ou R-22 – arénas et centres de curling	55 800	51 700
Administration régionale Kativik	(2 236)	(2 236)
Organismes scolaires et organismes à but non lucratif	(26 783)	(26 460)
Total des transferts de programmes aux organismes municipaux	26 781	23 004

Ventilation par programme

	2017-2018			2016-2017	
	Fonctionnement	Investissement		Total	Total
		Service de dette	Comptant		
Programme 1 – Administration	12	-	-	12	18
Programme 6 – Développement du loisir et du sport	360	-	-	360	348
Total des transferts de programmes	372	-	-	372	366
Fonds pour le développement du sport et de l'activité physique	-	23 728	3 054	26 781	23 004
Total des transferts – ÉDUCATION ET ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR	372	23 728	3 054	27 154	23 370

Énergie et Ressources naturelles

(en milliers de dollars)

	2017-2018	2016-2017
Dépenses de transfert par programme et catégorie		
Transferts conditionnels		
Fonctionnement		
Programme 1 – Gestion des ressources naturelles		
Autres	105	104
Total du programme 1	105	104
Investissement		
Immobilisations – Service de dette		
Programme 1 – Gestion des ressources naturelles		
Enfouissement des fils électriques	2 188	2 178
Total du programme 1	2 188	2 178
Total des transferts conditionnels	2 293	2 282
Total des transferts de programmes ⁽¹⁾	2 293	2 282

Fonds des ressources naturelles

Transferts conditionnels

Immobilisations – Service de dette	-	790
Total – Fonds des ressources naturelles ⁽²⁾	-	790
Total des transferts – ÉNERGIE ET RESSOURCES NATURELLES	2 293	3 072

Note 1 – En 2017-2018, le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles a versé une somme additionnelle de 100 k\$ (2016-2017 : 100 k\$) à des bénéficiaires identifiés comme étant des municipalités dans les Comptes publics du gouvernement du Québec, mais non considérés comme des organismes municipaux dans cet inventaire.

	2017-2018	2016-2017
Comptes publics – Total des transferts du portefeuille de l'Énergie et des Ressources naturelles aux municipalités	2 393	2 382
Montants non considérés dans cet inventaire		
Programme 1 – Gouvernement de la nation crie	(100)	(100)
Total des transferts de programmes aux organismes municipaux	2 293	2 282

Note 2 – Le Fonds des ressources naturelles est composé de différents volets d'activités. Les données financières de tous ces volets sont cumulées et présentées dans le portefeuille Énergie et Ressources naturelles à l'exception des données financières du volet «Aménagement durable du territoire forestier» qui sont présentées dans le portefeuille Forêts, Faune et Parcs.

Ventilation par programme

	2017-2018			Total	2016-2017
	Fonctionnement	Investissement			Total
		Service de dette	Comptant		
Programme 1 – Gestion des ressources naturelles	105	2 188	-	2 293	2 282
Total des transferts de programmes	105	2 188	-	2 293	2 282
Fonds des ressources naturelles	-	-	-	-	790
Total des transferts – ÉNERGIE ET RESSOURCES NATURELLES	105	2 188	-	2 293	3 072

Famille

(en milliers de dollars)

	2017-2018	2016-2017
Dépenses de transfert par programme et catégorie		
Transferts conditionnels		
Fonctionnement		
Programme 1 – Planification, recherche et administration		
Autres	2	21
Total du programme 1	2	21
Programme 2 – Mesures d'aide à la famille		
Autres	507	779
Total du programme 2	507	779
Programme 3 – Condition des aînés		
Politique Vieillir et vivre ensemble	1015	1 040
Autres	1	4
Total du programme 3	1 016	1 045
Total des transferts conditionnels	1 526	1 845
Total des transferts de programmes ⁽¹⁾	1 526	1 845
Total des transferts – FAMILLE	1 526	1 845

Note 1 – En 2017-2018, le ministère de la Famille a versé une somme additionnelle de 1 488 k\$ (2016-2017 : 1 536 k\$) à des bénéficiaires identifiés comme étant des municipalités dans les Comptes publics du gouvernement du Québec, mais non considérés comme des organismes municipaux dans cet inventaire.

	2017-2018	2016-2017
Comptes publics – Total des transferts du portefeuille de la Famille aux municipalités	3 014	3 381
Montants non considérés dans cet inventaire		
Programme 1 – Planification, recherche et administration	(153)	(30)
Programme 2 – Mesures d'aide à la famille	(512)	(606)
Programme 3 – Condition des aînés	(823)	(900)
Total des transferts de programmes aux organismes municipaux	1 526	1 845

Ventilation par programme

	2017-2018			2016-2017	
	Fonctionnement	Investissement		Total	Total
		Service de dette	Comptant		
Programme 1 – Planification, recherche et administration	2	-	-	2	21
Programme 2 – Mesures d'aide à la famille	507	-	-	507	779
Programme 3 – Condition des aînés	1 016	-	-	1 016	1 045
Total des transferts – FAMILLE	1 526	-	-	1 526	1 845

Finances

(en milliers de dollars)

	2017-2018	2016-2017
Transferts conditionnels		
Fonctionnement		
Programme 2 - Politiques budgétaires et fiscales, analyses économiques et direction des activités financières et comptables du gouvernement		
Autres	-	250
Total- Programme 2	-	250
Total des transferts programmes	-	250

Société de financement des infrastructures locales du Québec

Investissement		
Immobilisations - Comptant		
Montant non réparti par programme ^{(2) (3)}	73 441	93 820
Total	73 441	93 820
Total des transferts conditionnels	73 441	94 070
Total des transferts – FINANCE ET SOCIÉTÉ DE FINANCEMENT DES INFRASTRUCTURES LOCALES DU QUÉBEC ^{(1) (2)}	73 441	94 070

Note 1 - Le montant des transferts conditionnels correspond à la somme en provenance des droits d'immatriculation additionnels sur les véhicules munis d'un moteur de forte cylindrée versés par la Société d'assurance automobile du Québec (SAAQ) à la Société de financement des infrastructures locales (SOFIL) telle que constatée dans le rapport annuel de gestion 2017-2018 de la SOFIL. La répartition de cette somme par organisme municipal n'est pas disponible.

Note 2 - Une large part des transferts octroyés par la SOFIL aux organismes municipaux est financée par la taxe sur l'essence du gouvernement du Canada (549 289 k\$) versé à la SOFIL en 2017-2018 (2016-2017: 429 458 k\$). En 2017-2018, la SOFIL a octroyé, dans le cadre des quatre programmes suivants, des transferts de l'ordre de 624 704 k\$ (2016-2017 : 483 081 k\$). Ce montant inclut les droits sur les véhicules munis d'un moteur de forte cylindrée, soit le droit d'immatriculation additionnel et le droit d'acquisition, recueillis par la SAAQ et versés à la SOFIL.

	2017-2018	2016-2017
Programme TECQ		
Infrastructures d'eau potable, d'eaux usées, de voirie locale et d'autres types d'infrastructures	539	431
Programme d'infrastructures de transport en commun	83	47
Fonds sur l'infrastructure municipale rurale (FIMR)	2	3
Fonds canadien sur l'infrastructure stratégique (FCIS)	1	1
Programmes d'infrastructures Québec-Municipalités (PIQM)	-	1
	625	483

Note 3 – Voir à la p.13 la section Révision de certaines données – année financière 2016-2017.

Finances (suite)

(en milliers de dollars)

Ventilation par programme	2017-2018			Total	2016-2017
	Fonctionnement	Investissement			Total
		Service de dette	Comptant		
Programme 2 - Politiques budgétaires et fiscales, analyses économiques et direction des activités financières et comptables du gouvernement	-	-	-	-	250
Total des transferts de programmes	-	-	-	-	250
Société de financement des infrastructures du Québec	-	-	73 441	73 441	93 820
Total des transferts – FINANCES	-	-	73 441	73 441	94 070

Forêts, Faune et Parcs

(en milliers de dollars)

	2017-2018	2016-2017
Dépenses de transfert par programme et catégorie		
Transferts conditionnels		
Fonctionnement		
Programme 1 – Forêts		
Autres	68	28
Total du programme 1	68	28
Programme 2 – Faune et Parcs		
Autres	299	136
Total du programme 2	299	136
Investissement		
Immobilisation – Comptant		
Programme 2 – Faune et Parcs		
Autres	-	50
Total du programme 2	-	50
Total des transferts conditionnels	367	214
Total des transferts de programmes ⁽¹⁾	367	214

Fonds des ressources naturelles – Volet aménagement durable du territoire forestier

Transferts conditionnels		
Fonctionnement		
Programme de développement régional forestier	7 681	6 557
Autres transferts	64	48
Total – Fonds des ressources naturelles – Volet aménagement durable du territoire forestier ⁽²⁾	7 745	6 605
Total des transferts – FORÊTS, FAUNE ET PARCS	8 112	6 819

Note 1 – En 2017-2018, le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs a versé une somme additionnelle de 10 045 k\$ (2016-2017 : 9 693 k\$) à des bénéficiaires identifiés comme étant des municipalités dans les Comptes publics du gouvernement du Québec, mais non considérés comme des organismes municipaux dans cet inventaire.

	2017-2018	2016-2017
Comptes publics – Total des transferts du portefeuille des Forêts, de la Faune et des Parcs aux municipalités	10 412	9 907
Montants non considérés dans cet inventaire		
Programme 2 – Faune et Parcs – Autres Transfert à l'Administration régionale Kativik	(8 269)	(7 972)
Autres transferts aux municipalités	(1 776)	(1 721)
Total des transferts de programmes aux organismes municipaux	367	214

Note 2 – Le Fonds des ressources naturelles – Volet aménagement durable du territoire forestier vise à assurer le financement des travaux sylvicoles et la production de plants forestiers.

Forêts, Faune et Parcs (suite)

(en milliers de dollars)

Ventilation par programme	2017-2018			2016-2017
	Fonctionnement	Investissement		Total
		Service de dette	Comptant	
Programme 1 – Forêts	68	-	-	28
Programme 2 – Faune et Parcs	299	-	-	186
Total des transferts de programmes	367	-	-	214
Fonds des ressources naturelles – Volet aménagement durable du territoire forestier	7 745	-	-	6 605
Total des transferts – FORÊTS, FAUNE ET PARCS	8 112	-	-	6 819

Immigration, Diversité et Inclusion

(en milliers de dollars)

	2017-2018	2016-2017
Dépenses de transfert par programme et catégorie		
Transferts conditionnels		
Fonctionnement		
Programme 1 – Immigration, Diversité et Inclusion		
Programme Mobilisation – Diversité	17 240	2 901
Programme Réussir l'intégration	23	12
Autres	23	-
Total du programme 1	17 286	2 913
Total des transferts conditionnels	17 286	2 913
Total des transferts de programmes ⁽¹⁾	17 286	2 913
Total des transferts – IMMIGRATION, DIVERSITÉ ET INCLUSION	17 286	2 913

Note 1 – En 2017-2018, le ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion a versé une somme additionnelle de 50 k\$ (2016-2017 : 159 k\$) à des bénéficiaires identifiés à la fois comme étant des municipalités dans les Comptes publics du gouvernement du Québec et des organismes municipaux dans cet inventaire.

	2017-2018	2016-2017
Comptes publics – Total des transferts du portefeuille Immigration, Diversité et Inclusion	17 336	3 071
Montants non considérés dans cet inventaire		
Programme 1- Immigration, Diversité et Inclusion	(50)	(159)
Total des transferts de programmes aux organismes municipaux	17 286	2 913

Ventilation par programme	2017-2018			2016-2017
	Fonctionnement	Investissement		Total
		Service de dette	Comptant	Total
Programme 1 – Immigration, Diversité et Inclusion	17 286			17 286
Total des transferts – IMMIGRATION, DIVERSITÉ ET INCLUSION	17 286			17 286

Justice

(en milliers de dollars)

	2017-2018	2016-2017
Dépenses de transfert par programme et catégorie		
Transferts conditionnels		
Fonctionnement		
Programme 2 – Administration de la justice		
Autres	1	-
Total du programme 2	1	-
Total des transferts conditionnels	1	-
Total des transferts de programmes ⁽¹⁾	1	-
Total des transferts – JUSTICE	1	-

Note 1 – En 2017-2018, le ministère de la Justice a versé une somme additionnelle de 406 k\$ (2016-2017 : 561 k\$) à des bénéficiaires identifiés comme étant des municipalités dans les Comptes publics du gouvernement du Québec, mais non considérés comme des organismes municipaux dans cet inventaire.

	2017-2018	2016-2017
Comptes publics – Total des transferts du portefeuille de la Justice aux municipalités	407	561
Montants non considérés dans cet inventaire		
Programme 2 – Administration de la justice	(406)	(561)
Total des transferts de programmes aux organismes municipaux	1	-

Ventilation par programme	2017-2018			2016-2017
	Fonctionnement	Investissement		Total
		Service de dette	Comptant	Total
Programme 2 – Administration de la justice	1	-	-	1
Total des transferts – JUSTICE	1	-	-	1

Relations internationales et Francophonie

(en milliers de dollars)

	2017-2018	2016-2017
Dépenses de transfert par programme et catégorie		
Transferts conditionnels		
Fonctionnement		
Programme 1 – Affaires internationales		
Politiques et affaires francophones et multilatérales	5	-
Subventions dans le cadre des affaires bilatérales	16	-
Autres	1	1
Total du programme 1	21	1
Total des transferts conditionnels	21	1
Total des transferts de programmes ⁽¹⁾	21	1
Total des transferts – RELATIONS INTERNATIONALES ET FRANCOFONIE	21	1

Note 1 – En 2017-2018, le ministère des Relations internationales et de la Francophonie a versé une somme additionnelle de 15 k\$ (2016-2017 : 15 k\$) à des bénéficiaires identifiés comme étant des municipalités dans les Comptes publics du gouvernement du Québec, mais non considérés comme des organismes municipaux dans cet inventaire.

	2017-2018	2016-2017
Comptes publics – Total des transferts du portefeuille des Relations internationales et de la Francophonie aux municipalités	36	16
Montants non considérés dans cet inventaire		
Programme 1 – Transfert à l'Union des municipalités du Québec	(15)	(15)
Total des transferts de programmes aux organismes municipaux	21	1

Ventilation par programme

	2017-2018			2016-2017	
	Fonctionnement	Investissement		Total	Total
		Service de dette	Comptant		
Programme 1 – Affaires internationales	21	-	-	21	1
Total des transferts – RELATIONS INTERNATIONALES ET FRANCOFONIE	21	-	-	21	1

Santé et Services sociaux

(en milliers de dollars)

	2017-2018	2016-2017
Dépenses de transfert par programme et catégorie		
Transferts conditionnels		
Fonctionnement		
Programme 1 – Fonctions de coordination		
Autres	23	11
Total du programme 1	23	11
Programme 2 – Services dispensés à la population		
Établissements publics	48	-
Organismes communautaires et autres organismes	14	-
Autres	-	98
Total du programme 2	62	98
Total des transferts conditionnels	86	109
Total des transferts de programmes ⁽¹⁾	86	109
Total des transferts – SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX	86	109

Note 1 – En 2017-2018, le ministère de la Santé et des Services sociaux a versé une somme additionnelle de 1 697 k\$ (2016-2017 : 1 215 k\$) à des bénéficiaires identifiés comme étant des municipalités dans les Comptes publics du gouvernement du Québec, mais non considérés comme des organismes municipaux dans cet inventaire.

	2017-2018	2016-2017
Comptes publics – Total des transferts du portefeuille de la Santé et des Services sociaux aux municipalités	1 783	1 324
Montants non considérés dans cet inventaire		
Autres transferts aux municipalités	(1 697)	(1 215)
Total des transferts de programmes aux organismes municipaux	86	109

Ventilation par programme

	2017-2018			2016-2017	
	Fonctionnement	Investissement		Total	Total
		Service de dette	Comptant		
Programme 1 – Fonctions de coordination	23	-	-	23	11
Programme 2 – Services dispensés à la population	62	-	-	62	98
Total des transferts – SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX	86	-	-	86	109

Sécurité publique

(en milliers de dollars)

	2017-2018	2016-2017
Dépenses de transfert par programme et catégorie		
Transferts conditionnels		
Fonctionnement		
Programme 1 – Sécurité, prévention et gestion interne		
Cadre pour la prévention de sinistres	5 458	27
Formation des policiers et des pompiers	3 600	4 000
Lutte contre le commerce illégal des produits du tabac	6 740	6 858
Prévention de la criminalité, sécurité et aide aux victimes	6 776	6 375
Sécurité civile	28 658	6 952
Services policiers en milieu autochtone	-	1 463
Autres	684	-
Total du programme 1	51 915	25 675
Total des transferts conditionnels	51 915	25 675
Total des transferts de programmes ⁽¹⁾	51 915	25 675
Total des transferts – SÉCURITÉ PUBLIQUE	51 915	25 675

Note 1 – En 2017-2018, le ministère de la Sécurité publique a versé une somme additionnelle de 35 428 k\$ (2016-2017 : 33 615 k\$) à des bénéficiaires identifiés comme étant des municipalités dans les Comptes publics du gouvernement du Québec, mais non considérés comme des organismes municipaux dans cet inventaire.

	2017-2018	2016-2017
Comptes publics – Total des transferts du portefeuille de la Sécurité publique aux municipalités	87 343	59 290
Montants non considérés dans cet inventaire		
Programme 1 – Services policiers en milieu autochtone	(34 006)	(32 518)
Autres transferts aux municipalités	328	(1 097)
Total des transferts de programmes aux organismes municipaux	51 915	25 675

Ventilation par programme	2017-2018			Total	2016-2017
	Fonctionnement	Investissement			
		Service de dette	Comptant		Total
Programme 1 – Sécurité, prévention et gestion interne	51 915	-	-	51 915	25 675
Total des transferts – SÉCURITÉ PUBLIQUE	51 915			51 915	25 675

Transports, Mobilité durable et Électrification des transports

(en milliers de dollars)

	2017-2018	2016-2017
Dépenses de transfert par programme et catégorie		
Transferts conditionnels		
Fonctionnement		
Programme 1 – Infrastructures et systèmes de transport		
Aide spécifique pour le transport adapté	84 410	76 416
Transport aérien	10	2
Transport maritime	-	1 331
Transport terrestre	2 632	564
Total du programme 1	87 052	78 312
Programme 2 – Administration et services corporatifs		
Autres	12	12
Total du programme 2	12	12
Investissement		
Immobilisations – Service de la dette		
Programme 1 – Infrastructures et systèmes de transport		
Aide à l'adaptation des taxis et des autocars	-	135
Total du programme 1	-	135
Immobilisations – Comptant		
Programme 1 – Infrastructures et systèmes de transport		
Aide aux chemins d'accès isolés	724	504
Total du programme 1	724	504
Total des transferts conditionnels	87 788	78 963
Total des transferts de programmes ^{(1)*}	87 788	78 963

Note 1 – En 2017-2018, le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports a versé une somme additionnelle de 3 216 k\$ (2016-2017 : 3 781 k\$) à des bénéficiaires identifiés comme étant des municipalités dans les Comptes publics du gouvernement du Québec, mais non considérés comme des organismes municipaux dans cet inventaire.

	2017-2018	2016-2017
Comptes publics – Total des transferts du portefeuille des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports aux municipalités	91 003	82 744
Montants non considérés dans cet inventaire		
Programme 1 – Administration régionale Kativik	(2 953)	(3 496)
Programme 1 – Autres transferts à des municipalités	(263)	(285)
Total des transferts de programmes aux organismes municipaux	87 788	78 963

*En 2017-2018, le total des transferts aux organismes municipaux inclut un montant de 8 218 k\$ (2016-2017 : 8 076 k\$) non distribué par bénéficiaire et représente, entre autres, les écritures d'ajustement de la dernière période de l'exercice.

Transports, Mobilité durable et Électrification des transports (suite)

(en milliers de dollars)

	2017-2018	2016-2017
Fonds des réseaux de transport terrestre		
Transferts conditionnels		
Fonctionnement		
Réseau routier	80 988	81 461
Transport en commun ⁽¹⁾	74 651	42 887
Qualité de l'environnement	105 144	134 801
Parcs routiers	19	23
Contribution des automobilistes au transport en commun	75 294	25 440
Véhicules hors routes	72	-
Total – Fonctionnement	336 169	284 612
Investissement		
Immobilisations – Service de dette		
Réseau routier	5 548	4 009
Transport en commun	481 178	336 019
Total – Service de dette	486 726	340 027
Immobilisations – Comptant		
Réseau routier	30 643	26 241
Transport en commun	193 508	691
Qualité de l'environnement	366	-
Total – Comptant	224 518	26 932
Total des transferts conditionnels	1 047 412	651 572
Total – Fonds des réseaux de transport terrestre ^{(2)*}	1 047 412	651 572

Note 1 – Cette somme inclut le montant de 1,0 ¢ par litre d'essence prélevé dans la région administrative de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine et remise à la région pour financer le transport en commun (2017-2018 : 977,7 k\$; 2016-2017 : 1 100 k\$).

Note 2 – En 2017-2018, le Fonds des réseaux de transport terrestre a versé une somme additionnelle de 11 675 k\$ (2016-2017 : 288 191 k\$) à des bénéficiaires non considérés comme des organismes municipaux dans cet inventaire.

	2017-2018	2016-2017
Total des transferts du Fonds des réseaux de transport terrestre (rapport annuel de gestion 2017-2018)	1 059 087	939 763
Transferts à des organismes autres que ceux compris dans cet inventaire	(11 675)	(288 191)
Total des transferts aux organismes municipaux	1 047 412	651 572

*Une écriture d'ajustement d'un montant de moins 1 401 k\$ a été enregistrée en fin de période 2017-2018; ce montant n'est pas distribué par bénéficiaire, mais il est inclus dans cet inventaire.

Transports, Mobilité durable et Électrification des transports (suite)

(en milliers de dollars)

	2017-2018	2016-2017
Agence métropolitaine de transport		
Transferts conditionnels		
Aide à l'intégration tarifaire	71	5 508
Aide au rabatement	25	445
Aide au transport adapté	306	1 501
Aide aux autobus	12 670	5 706
Aide aux tarifs réduits et intermédiaires	127	5 448
Aide métro	16 747	26 380
Total des transferts conditionnels ⁽¹⁾	29 946	44 987
Total – Agence métropolitaine de transport ^(1,2)	29 946	44 987
Total des transferts – TRANSPORTS, MOBILITÉ DURABLE ET ÉLECTRIFICATION DES TRANSPORT	1 165 145	775 522

Note 1 – Ces transferts sont financés par un montant de 1,5 ¢ par litre d'essence perçu sur le territoire de l'Agence métropolitaine de transport (AMT) pour financer le transport en commun (2016-2017 : 44 987 k\$). Le montant additionnel de 1,5 ¢ par litre d'essence également perçu sur le territoire de l'AMT pour financer le transport en commun est présenté dans le tableau des mesures fiscales et quasi fiscales pour l'exercice (2017-2018 : 22 911 k\$; 2016-2017: 47 473 k\$).

Note 2 - En 2016, le gouvernement a réformé l'organisation et la gouvernance du transport collectif dans la région métropolitaine de Montréal. Cette réforme a mené à la création de l'Autorité régionale de transport métropolitain (ARTM) et du Réseau de transport métropolitain (RTM, portant également le nom commercial d'EXO) en date du 1^{er} juin 2017. Ces deux nouveaux organismes ont remplacé l'AMT et les Conseils intermunicipaux de transport (CIT) qui ont été dissous à la même date.

Ventilation par programme	2017-2018			2016-2017
	Fonctionnement	Investissement		Total
		Service de dette	Comptant	Total
Programme 1 – Infrastructures et systèmes de transport	87 052	-	724	87 775
Programme 2 – Administration et services corporatifs	12	-	-	12
Total des transferts de programmes	87 064	-	724	87 788
Fonds des réseaux de transport terrestre	336 169	486 726	224 518	1 047 412
Agence métropolitaine de transport	29 946	-	-	29 946
Total des transferts – TRANSPORTS	453 178	486 726	225 241	1 165 145

Travail, Emploi et Solidarité sociale

(en milliers de dollars)

	2017-2018	2016-2017
Dépenses de transfert par programme et catégorie		
Transferts conditionnels		
Fonctionnement		
Programme 5 – Promotion et développement de la Capitale-Nationale		
Aide à la ville de Québec	31 800	33 800
Fonds de développement économique de la région de la Capitale-Nationale	177	343
Total du programme 5	31 977	34 143
Total des transferts conditionnels	31 977	34 143
Total des transferts de programmes ⁽¹⁾	31 977	34 143
Commission de la capitale nationale du Québec		
Transferts conditionnels		
Fonctionnement		
Aide à la Ville de Québec ⁽²⁾	5 000	5 000
Total – Commission de la capitale nationale du Québec	5 000	5 000
Fonds de développement du marché du travail		
Transferts conditionnels		
Fonctionnement		
Fonds de développement du marché du travail	548	5 248
Total – Fonds de développement du marché du travail ⁽³⁾	548	5 248
Fonds québécois d'initiatives sociales		
Transferts conditionnels		
Fonctionnement		
Fonds québécois d'initiatives sociales	9 094	4 581
Total – Fonds québécois d'initiatives sociales ⁽⁴⁾	9 094	4 581
Total des transferts – TRAVAIL, EMPLOI ET SOLIDARITÉ SOCIALE	46 619	48 971

Notes 1, 2, 3 et 4 – Voir à la page suivante.

Travail, Emploi et Solidarité sociale (suite)

(en milliers de dollars)

Note 1 – En 2017-2018, le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale a versé 100 % de la somme (2016-2017 : 2 k\$) à des bénéficiaires identifiés comme étant des municipalités dans les Comptes publics du gouvernement du Québec et considérés comme des organismes municipaux dans cet inventaire.

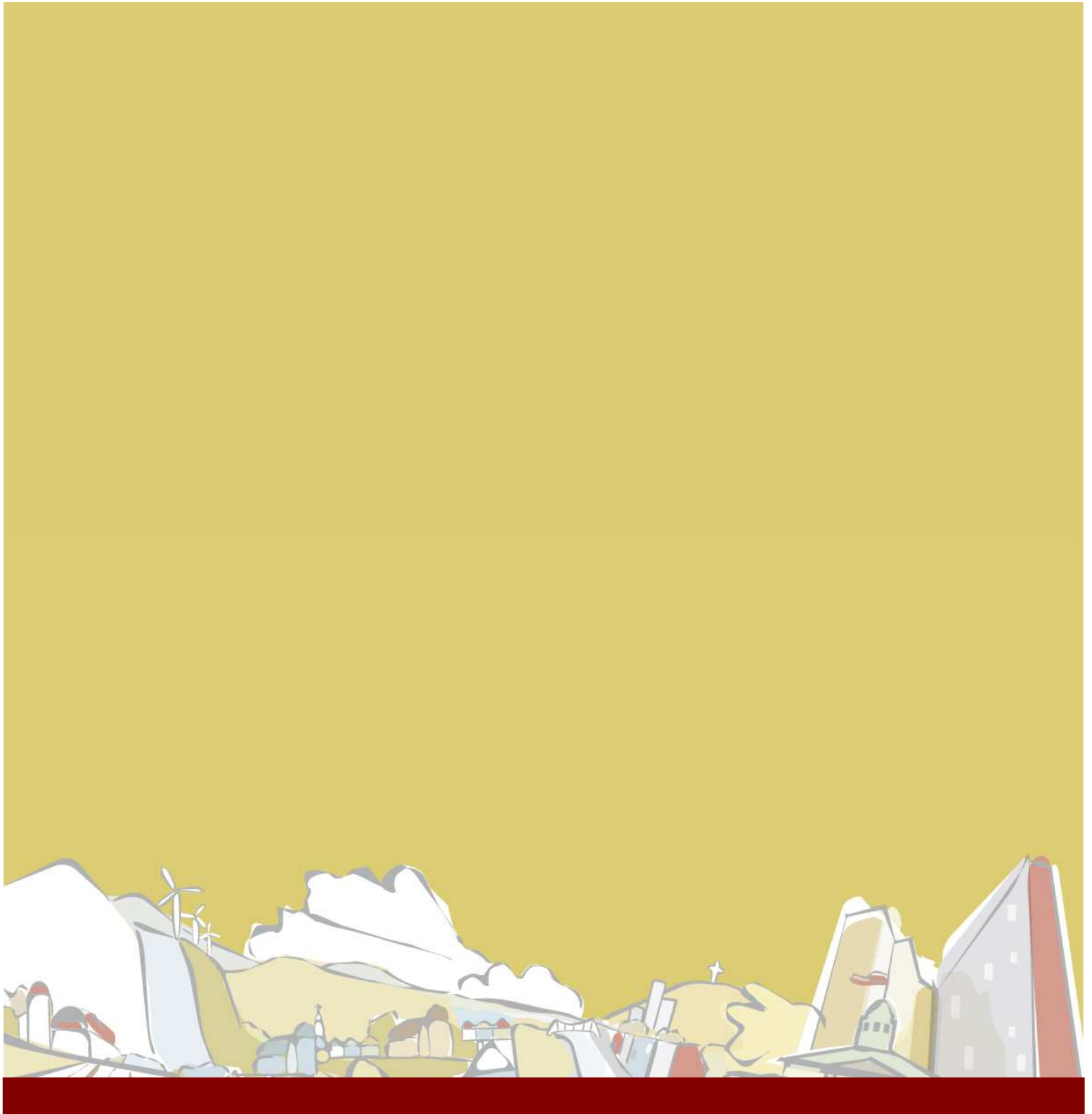
	2017-2018	2016-2017
Comptes publics – Total des transferts du portefeuille du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale		
Montants non considérés dans cet inventaire	31 977	34 145
Autres transferts aux municipalités	-	(2)
Total des transferts de programmes aux organismes municipaux	<u>31 977</u>	<u>34 143</u>

Note 2 – Voir à la p.13 la section Révision de certaines données – année financière 2016-2017.

Note 3 – Le Fonds de développement du marché du travail est affecté au financement de la mise en œuvre et de la gestion des mesures et programmes relevant du ministre dans les domaines de la main-d'œuvre et de l'emploi ainsi qu'à la prestation des services publics d'emploi.

Note 4 – En 2017-2018, le Fonds québécois d'initiatives sociales a versé une somme additionnelle de 164 k\$ (2016-2017 : 6,5 k\$) pour les projets soutenus dans le cadre du Plan d'action gouvernemental pour la solidarité et l'inclusion sociale 2010-2015 à des bénéficiaires non considérés comme des organismes municipaux dans cet inventaire.

Ventilation par programme	2017-2018			2016-2017
	Fonctionnement	Investissement		Total
		Service de dette	Comptant	Total
Programme 5 – Promotion et développement de la Capitale-Nationale	31 977			34 143
Total des transferts de programme	31 977			34 143
Commission de la capitale nationale du Québec	5 000			5 000
Fonds de développement du marché du travail	548			5 248
Fonds québécois d'initiatives sociales	9 094			4 581
Total des transferts – TRAVAIL, EMPLOI ET SOLIDARITÉ SOCIALE	46 619			48 971



**Affaires municipales
et Occupation
du territoire**

Québec 